



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 OCTOBRE 2008

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Tous les conseillers sont présents.

Monsieur Didier LAITHIER est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- la facture d'eau et d'électricité du camp MEJ
- CCPO : → Valider la volonté de réintégrer les suppléants.
→ Mise en conformité des statuts.
→ Intégration du CIAS.

1) – Validation de la proposition de la commission d'appel d'offres pour retenir les entreprises pour les travaux d'aménagement des locaux de la mairie :

Estimation prévue des travaux : 62 099,04 €

Lot n° 1	Démolitions	3 059,86 €	Entreprise BOLARD
Lot n° 2	Plâtrerie	1 968,02 €	Entreprise BOLARD
Lot n° 10	Peintures	5 190,41 €	Entreprise BOLARD
Lot n° 4	Faux Plafonds	1 177,73 €	Entreprise SPCP
Lot n° 6	Plomberie Chauffage	4 039,35 €	Entreprise ANGELOT
Lot n° 7	Carrelage Faïence	2 236,88 €	Entreprise FILIPUZZI
Lot n° 8	Sols stratifiés	2 877,84 €	Entreprise CAFRACO
Lot n° 9	Sols collés	1 841,49 €	Entreprise CAFRACO
Lot n° 3	Menuiserie intérieure	2 323,74 €	Entreprise VUILLEMIN
Lot n° 11	Agencement	4 225,16 €	Entreprise VUILLEMIN
Lot n° 5	Electricité VMC	3 375,00 €	Entreprise DESZ

Total des offres retenues : 32 315,48 € HT

Vote : 11 pour Début des travaux : mi-novembre.

2) – Validation de la proposition de la commission d'appel d'offres pour retenir le bureau d'études pour les travaux de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la ZAC :

Maîtrise d'œuvre et construction d'un éco-quartier (HQE – Haute Qualité Environnementale).

Estimation des travaux : 1 400 000 €

Entreprise retenue SARL PMM de Dole pour 86 000 € HT (6,15 %)
Vote : 11 pour.

3) - Validation de la proposition de la commission Bois pour retenir le bûcheron pour les travaux de façonnage et de débardage des grumes :

Entreprise retenue : DESTAING (Epeugney) pour 13,60 € le m³.
→ 7,90 € le m³ pour l'abattage
→ 5,70 € le m³ pour le débardage.

Vote : 11 pour.

4) - Validation de la proposition de nom pour la ruelle rétrocédée à la commune par Messieurs VASSENET et RETHORE :

Impasse Sur la Plaine – Vote : 11 pour

Attribution de numéro :
• Maison Franck JEANNIN 14 Grande Rue
• Prévoir numéros 2 – 4 – 6 – 8 – 10 pour Impasse Sur la Plaine.

5) – Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage avec la CAUE :

Aménagement de la Place de la Mairie. Sachant que la commune de Mérey adhère au CAUE, avec une cotisation de 61 €. Vote : 11 pour.

6) – Achat du terrain « Piguet » :

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'achat du terrain « Piguet », cadastré Section ZC n° 26, d'une superficie de 2 ha 15 a 90 ca, au prix de 6,10 € le m².
Vote : 11 pour.

7) – Convention de mise à disposition de terrain avec Monsieur David CUCHE :

Autorisation est donnée à Monsieur le Maire pour signer une convention de mise à disposition de terrain à Monsieur David CUCHE et faire valider cette convention par un juriste ou un notaire.
Vote : 10 pour – 1 abstention (Noël LAITHIER).

Un groupe, composé de Monsieur le Maire, des adjoints, de Messieurs Noël LAITHIER et Damien REGAZZONI, est chargé de rédiger cette convention et de la faire viser par un juriste.

8) – Proposition de nouveaux horaires « permanence de mairie » et organisation du secrétariat pendant les travaux :

Le conseil municipal propose de voir avec la secrétaire afin d'établir cela au mieux.

9) – Communauté de Communes du Pays d'Ornans :

Réintégration des suppléants – Mise en conformité des statuts et intégration du CIAS : Vote 11 pour

A rappeler que : Titulaires au conseil communautaire : Messieurs GUGLIELMETTI Philippe et COULET Claude.

Suppléants : Messieurs DEVAUX Jérôme et MORIS Guy.

10) – Facture d'eau et d'électricité de l'US 4 monts pour le camp MEJ :

- Electricité : 52,84 €
- Eau : 192,86 € Total : 245,70 €
Vote : 11 pour.

Informations :

- Cérémonie du 11 novembre 11 heures 30
- Repas des Anciens le 3 janvier 2009
- Repas de la Saint-Sébastien le 24 janvier 2009

Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 15.

Le secrétaire de séance

Le Maire,